

# Revue de presse hebdo 60

DU VENDREDI, 30 DECEMBRE 2016

La semaine du 26 au 31 décembre 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les échos des actions conjointes Burkina Faso/Togo dans leur lutte contre la criminalité transfrontalière, des vœux de Noël et bonne année 2017, l'adoption du budget national 2017 sur fond de rejet de l'ANC, quelques bonnes pistes en vue de règlements des problèmes de foncier.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

## Armes saisies : actions conjointes Burkina Faso/Togo

*Dans leur lutte contre la criminalité transfrontalière, les chefs d'Etat du Burkina Faso et du Togo ont instruit les ministres en charge de la sécurité de mener des actions conjointes dont la première s'est déroulée du 20 au 22 décembre dernier dans les quadrilatères compris entre Cinkassé-Mandouri au Togo et Sinkassé-Kompienga au Burkina Faso.*

**Mardi 27 décembre 2016.** C'est sous le titre « Fruit d'opérations conjointes de sécurité Togo-Burkina Faso : 97 interpellations au Togo, 49 suspects au Burkina, des fusils de chasse et des cartouches découverts » que **L'union n°982** dresse le bilan de l'opération. « Des fusils et cartouches saisis à Cinkassé par les polices togolaises et burkinabès », titre à son tour **Hara Kiri n°49** qui annonce même que d'autres opérations du genre sont annoncées dans les jours à venir.

**Mercredi 28 décembre 2016.** Sur la même opération, **Le dialogue n°45** titre « Lutte contre la criminalité transnationale : Faure Gnassingbé et Christian Kaboré se mettent en synergie. »

## Nouvel an : des vœux tous azimuts

*Quelques bonnes intentions pour l'entrée dans la nouvelle année 2017.*

**Mardi 27 décembre 2016.** « Fête de Noël : le Club 'Sorooptimist international Lomé Aurore' donne la joie aux patientes de la pédiatrie du CHU-SO », découvre-t-on dans **Togo-Presse n°9944**. Dans ses vœux de fin d'année du parti OBUTS, note **Hara Kiri n°49**, « Agbéyomé Kodjo rêve d'un Togo prospère et épanoui ». Dans le même bimensuel, un autre article signale que grâce à l'ONG MEDIC, 500 enfants orphelins ont bien fêté Noël. Autre son de cloche dans les colonnes de **L'indépendant express n°396** : « Noël et nouvel an/des fêtes de fin d'année dans la morosité et le dénuement ». Le journal espère que la fin de l'année sera mieux reluisante que la fête de Noël.

**Mercredi 28 décembre 2016.** « Message de Noël : les enfants appellent à une éducation de qualité et gratuite pour tous », lit-on dans **Togo-Presse n°9945** qui se fait l'écho de la finale de la 11<sup>ème</sup> édition du concours 'Message de Noël' organisée par Nana Média culture et Nana Fm. Un autre article traite de la fête de Noël organisé à l'intention de plus de 200 orphelins par Fondavo (Fonds d'Aide aux Veuves et Orphelins). **La dépêche n°846** présente dans ses colonnes ses vœux de bonne et heureuse année 2017 à ses lecteurs. Selon **La lanterne n°280**, « les familles ont fêté Noël dans la douleur inouïe avec des commerçants confrontés aux contraintes de l'OTR, le chômage, la misère et pauvreté. »

**Jeudi 30 décembre 2016.** Sous le titre « Fêtes de fin d'année : Togo Cellulaire fait remémorer Bethlehem et remercie ses abonnés », **L'union n°983** se fait l'écho de ce que la société de téléphonie compte faire avec ses clients au cours de la nouvelles année qui s'annonce.

## Vote du budget 2017 :

*1227,4 milliards de francs CFA, tel est le montant en recettes et dépenses de la loi des finances 2017 votée à l'Assemblée nationale le 27 décembre 2017.*

**Mercredi 28 décembre 2016.** Selon **Togo-Presse n°9945** ce budget connaît une progression de 21,6% par rapport au budget initial de 2016 et de 5,9% par rapport au collectif budgétaire de l'année en cours. Il consacre 46,8% des dépenses aux secteurs sociaux. » « Adoption du Budget 2017 sur fond d'insincérité des prévisions et d'opacité dans la gestion des sociétés d'Etat : Le Groupe parlementaire ANC se prononce contre et donne ses raisons », titre **Le correcteur n°738**.

**Jeudi 29 décembre 2016.** Sous le titre « Vote du budget 2017 équilibré en recettes et en dépenses à 1227,4 milliards de CFA », **Togo-Presse n°9946** précise entre autres que Me Isabelle Améganvi a porté des doutes sur divers éléments avant de déclarer que ce budget « n'apporte aucune réponse aux attentes légitimes des populations à la base. Ce point de vue n'est pas partagé par **Vision d'Afrique n°83** qui pointe que sur les 1227,4 milliards de francs CFA, 46,8% des dépenses seront consacrées aux secteurs sociaux. Le journal indique que le groupe ANC a voté contre et ce pour plusieurs raisons notamment qu'aucune dotation précise n'est prévue dans le budget pour l'organisation des élections locales.

**Vendredi 30 décembre 2016.** **La lanterne n°281** se fait l'écho de débats à l'Assemblée nationale sur le budget gestion 2017 sous le titre « Un document qui suscite des réactions tous azimuts. »

## Foncier : quelques bonnes pistes en vue de règlements

*Règlement de conflit foncier le 17 décembre à Dapaong, des propositions de Me Tchassona-Traoré du Mouvement Citoyen pour la Démocratie, examen de l'avant-projet de code foncier et domanial au Conseil des ministres, voilà quelques sujets qui sont revenus cette semaine sur les problèmes du foncier au Togo.*

**Mardi 27 décembre 2016.** « Règlement de conflit foncier : le ministre Payadowa BoukpeSSI à Dapaong pour une mission de conciliation entre les clans de Koutonguebon », note **Togo-Presse n°9944** citant une dépêche de l'ATOP. **Hara Kiri n°49** se fait l'écho des préoccupations de Me Tchassona-Traoré du Mouvement Citoyen pour la Démocratie (MCD) qui a salué l'organisation annoncée du forum sur le foncier. **La nouvelle tribune n°12** précise qu'initialement prévu pour se dérouler du 6 au 9 décembre derniers, le forum national du foncier sera organisé « dans les prochains jours et offrira l'opportunité de partage de l'expérience de certains pays africains en matière de gouvernance foncière.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui invite à méditer ce proverbe de la Guinée Conakry : **« quand tu dances avec un aveugle, de temps en temps, marche-lui sur les pieds qu'il sache qu'il danse avec quelqu'un » (signification: il faut savoir hausser le ton de temps en temps, avec des personnes inconsidérées).** »

Lomé, le 30 décembre 2016

L'expert national

**Amévi DABLA**